

AHCPS

Association des Habitants du Chemin Plein-Sud à Thônex
c/o Monsieur Ezequiel Lopez
Chemin Plein-Sud 10
1226 Thônex
comite@ahcps.ch



Chers habitants du chemin Plein-Sud,

Lors de notre séance du 22 avril dernier à l'école Belle-Terre, nous vous avons présenté le projet de servitude de passage en mobilité douce sur l'axe principal du chemin à la commune de Thônex, en contrepartie d'une indemnité financière. A savoir les parcelles 4015, 4016 et 23m2 de la 4108, qui correspondent au carré devant l'accès mobilité douce avec le quartier de Belle-Terre.

Cette discussion a suscité de nombreuses interrogations de votre part à juste titre.

Dans le PV de la séance que nous joignons à la présente, nous avons fait un récapitulatif des faits et du cheminement qui nous a amené à favoriser cette solution proposée par la commune qui nous permettrait de financer la remise en état du chemin principal tout en maintenant la situation telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Car en effet, il est une évidence pour tous que notre chemin est un passage sécurisé pour les piétons et cyclistes devant rejoindre Belle-Terre ou l'école de Pont-Bochet, depuis la route de Jussy et c'est un confort qui nous sert également.

Cet accord avec la commune ne pourra se faire que si l'intégralité des personnes propriétaires de ces parcelles sont favorables et que nous nous engageons à remettre en état cette axe routier pour rendre le passage plus sûr pour tous.

Comme mentionné dans le PV de la séance, outre l'aspect financier présenté en détail, notre prochaine étape sera de définir le contrat de servitude qui devra inclure l'éclairage, l'entretien et la connexion des égouts d'eau pluvieuse au niveau du chemin ainsi que la mise en place de la signalisation. En effet, nous restons les propriétaires du chemin et ceci doit être clairement indiqué à toutes les entrées. Les frais de notaire devraient également être pris en charge par la Ville de Thônex.

En résumé, nous vous recommandons vivement d'accepter cet accord, il va nous permettre de rendre notre chemin de nouveau plus sûr pour nous tous. Nous ne cherchons pas à perdre un confort mais à obtenir de l'argent sur une situation qui nous a été imposée il y a plusieurs années maintenant. De plus, l'avantage de nous prononcer maintenant, permettrait de combiner ce chantier avec celui de la mise en séparatif dans le but de baisser la somme totale des deux chantiers.

Nous sommes conscients que tout ceci est nouveau et qu'il vous faut un peu de temps pour y réfléchir. La problématique de ce chemin et les discussions que nous avons avec la commune durent depuis plus de cinq ans. Cette solution est la seule qui reste, qui nous permette de financer la réfection du chemin principal et d'officialiser sa jonction avec Belle-Terre.

Nous avons essayé d'être le plus clair possible en répondant à toutes vos questions et continuerons à le faire ces prochaines semaines. Nous sommes à disposition.

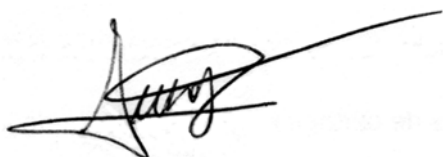
Notre association ne retire aucun bénéfice de cette opération, elle œuvre gracieusement afin de trouver le meilleur équilibre pour le chemin Plein-Sud, à la satisfaction de tous, quelques soient nos droits dans ce chemin, afin qu'il redevienne sécurisé et praticable à moindre frais, sans avoir de désavantages.

Nous vous remercions de votre attention et vous adressons nos cordiales salutations.

Thônex, le 12 mai 2026

Pour le Comité :

Marc Junet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marc Junet', with a long horizontal stroke extending to the right.

Ezequiel Lopez

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Ezequiel Lopez', with a long horizontal stroke extending to the right.